

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 25 (1954)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 2. FÉVRIER 1954

SOMMAIRE :

Concours de bonne tenue de ferme
Requête pour l'amélioration des horaires dans le Jura bernois pour la période
du 23 mai 1954 au 21 mai 1955
Le marché du travail
Chronique économique

Concours de bonne tenue de ferme organisé par la Société des Anciens élèves de l'École cantonale d'Agriculture du Jura

AVANT-PROPOS

Il est assez rare que des hommes consentent à participer à un concours ayant pour but de comparer leur activité professionnelle prise dans son ensemble avec celle d'autrui. Le fait mérite d'être relevé. Il n'est d'ailleurs possible que si certaines conditions sont remplies. La première est assurément l'amour du métier. Mais il ne suffit pas. Il faut encore que les concurrents aient la volonté de se dépasser eux-mêmes dans leur effort vers la perfection, qu'ils aient le goût de la lutte et un sentiment très net de leur indépendance.

En organisant un concours de bonne tenue de ferme, les anciens élèves de Courtemelon n'ont pas manqué d'audace. Ils prouvent en tout cas que l'enseignement qu'ils ont reçu à Courtemelon leur a non seulement donné de bonnes connaissances professionnelles, mais qu'il leur a encore ouvert l'esprit et l'imagination et qu'il leur a donné le goût des initiatives téméraires.

Le concours de 1953 est un succès, même si la participation a été relativement faible. C'est un début, mais un début prometteur et pour peu que chacun accepte objectivement et loyalement les conclusions du jury, on peut s'attendre à d'autres concours de ce genre, qui attireront alors plus de participants. Ce début fait honneur aux organisateurs, à la classe paysanne et aux concurrents tout particulièrement.

L'ADIJ s'est associée à cette action en accordant son appui financier à la Société des anciens élèves de Courtemelon. Elle publie aujourd'hui le rapport du jury pour rendre hommage, d'une part, à nos agriculteurs, et pour initier les autres classes de la population à quelques problèmes essentiels et fondamentaux de notre paysannerie jurassienne.

LA RÉDACTION